

Objectifs :

- *Clarifier un projet professionnel et éventuellement de formation en lien avec le marché de l'emploi.*
- *Impulser un changement professionnel de manière efficace et adaptée.*
- *Se connaître : définir ses satisfactions et difficultés rencontrées dans son parcours Identifier ses compétences professionnelles (connaissances, savoir-faire et savoir-être) et ses atouts.*
- *Explorer votre piste professionnelle par des analyses documentaires et des investigations terrain (enquêtes métiers).*
- *Élaborer sa mise en œuvre concrète avec l'appui d'un spécialiste en Bilan de compétences.*

Prérequis :

Aucun prérequis est exigé pour réaliser un Bilan de Compétences.

Public visé :

Particulier ou salarié avec une prise en charge de votre employeur.

Durée :

12 heures.

Lieux :

En distanciel.

En présentiel : 261 rue Ingénieur Sansoube – 74800 LA ROCHE-SUR-FORON.

Accessibilité :

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation).

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Délais d'Accès :

Dans un délai d'un mois (suite à la prise de contact).

Tarifs :

990€

PHASE PRELIMINAIRE :

- Comprendre votre demande.
- Identifier vos besoins.
- Définir avec vous les objectifs, résultats attendus, freins possibles et enjeux.
- Informer sur les modalités de déroulement.
- Établissement d'un calendrier de RDV.

PHASE D'INVESTIGATION :

- Apprendre à mieux vous connaître (besoins, valeurs, centres d'intérêts, motivations, aspirations).
- Analyser votre parcours professionnel (compétences acquises et potentielles à développer).
- Explorer votre piste professionnelle par des analyses documentaires et des investigations terrain (enquêtes métiers).
- Analyser la faisabilité du projet (réaliste et réalisable vis à vis de vos critères et de celles du marché de l'emploi).
- Identifier et valoriser vos atouts professionnels et compétences transférables.

PHASE DE CONCLUSION :

- Valider un projet professionnel.
- Construire la mise en œuvre de votre projet en formalisant ses étapes par un plan d'actions précis incluant vos éventuels besoins en formation.
- Lecture et remise du document de synthèse élaboré par le consultant sur lequel vous appuyer pour présenter, valoriser et concrétiser votre projet.
- Un RDV à 6 mois vous sera proposé afin de mesurer l'état d'avancement de vos démarches.

Méthodologie :

- Supports et ressources pédagogiques.
- Livret d'accompagnement.
- Échanges en face à face.
- Documents travaillés et apportés par le bénéficiaire.